Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260408-2026_04_08_05-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 8 avril 2026

N° 2026/04/08/05

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **31** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *2 avril 2026*

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :	Anne-Marie ECHELARD	Philippe LANGLOIS	Laëtitia MIRALLES
Jean-Charles BRIAND	Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS
Olivier DUDA	Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER
Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN
David KELDERMANS	Nicolas ANGER	Stéphanie DOUESSIN	Arnaud BOMPOIL
François BRISSIER	Clémentine JULIEN	Ludivine ROUAUT	Lisa BOISRAMÉ (à partir du point 3)
Samuel LEFEUVRE	Romane GALLIAN	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD
Laurent CHAUSSERAY	Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL	Schirel LEMONNE

Absents :	
Lisa BOISRAMÉ donne pouvoir à Clémentine JULIEN (jusqu'au point 2)	Emilie GAUDRÉ donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN
Stéphane KERSULEC donne pouvoir à Schirel LEMONNE	

Secrétaire de séance désignée : Madame Laëtitia MIRALLES

Objet : Commission de délégation de service public - Election des membres titulaires et suppléants

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

L'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales prévoit la constitution d'une commission dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public. Cette commission, composée de membres de l'assemblée délibérante, a pour mission d'éclairer la collectivité sur les offres présentées par les candidats et de garantir la transparence et l'impartialité et la sécurité juridique de la procédure.
Dans les communes de plus de 3 500 habitants, selon l'article susvisé, cette commission est composée :

- De l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public à savoir le Maire (Président de droit) ou son représentant
- De cinq membres titulaires de l'assemblée délibérante, élus en son sein ;
- De cinq membres suppléants, également élus parmi les membres de l'assemblée délibérante.

Les membres titulaires et suppléants de cette commission sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sur une liste unique sans panachage ni vote préférentiel, au scrutin secret conformément à L.2121-21 CGCT, sauf décision unanime du conseil pour le scrutin public.

Par ailleurs, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative, ce qui contribue à renforcer la rigueur financière et le respect des règles de concurrence dans l'analyse des offres.
Peuvent aussi participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260408-2026_04_08_05-DE

l'objet de la délégation de service public, ce qui permet d'éclairer les débats de la commission par une expertise technique et juridique adaptée à l'objet de la délégation.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.1414-2,
Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 3121-1 et suivants relatifs aux contrats de concession,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Prend acte que Madame la Maire est Présidente de droit de la Commission de Délégation de Service Public,**
- **Procède à la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission de délégation de Service Public :**

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC **Maire de droit**	
TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
Jean-Charles BRIAND	Isabelle CHARPENTIER
Ludovic LONCLE	Romane GALLIAN
Séverine MAYEUX	Emilie GAUDRE
Catherine TAUPIN	Samuel LEFEUVRE
Marie GUERINEL	Schirel LEMONNE

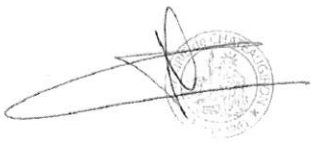
Pour Copie Conforme,
La Maire,



Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à l'Inclusion



Laëtitia MIRALLES

Laëtitia MIRALLES